17 septembre 2019
Français
Original : anglais*

Vingt-neuvième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique
Balaclava (Maurice)
16-20 septembre 2019

Projet de rapport

Rapporteur : Michael Addo (Ghana)

Additif

Application des recommandations adoptées à la vingt-septième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique

1. À ses 3e et 4e séances, le 17 septembre 2019, la Réunion a examiné le point 4 de son ordre du jour, intitulé « Application des recommandations adoptées à la vingt-septième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique ». Elle était saisie d'une note (UNODC/HONLAF/29/4) que le Secrétariat avait établie en se fondant sur les renseignements fournis par les gouvernements en réponse à un questionnaire qui avait été adressé à tous les États participant à la Réunion.

2. Dans le cadre de la Réunion, une manifestation parallèle sur les suites juridiques à donner aux interceptions de stupéfiants illicites réalisées dans l'océan Indien et en Afrique de l'Est a été organisée par le Bureau régional de l'ONUDC pour l'Afrique de l'Est et le Programme mondial de lutte contre la criminalité maritime de l'ONUDC. La République-Unie de Tanzanie et le Kenya y ont partagé leurs meilleures pratiques.

3. Au 1er juillet 2019, des réponses avaient été reçues des États suivants : Algérie, Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Mali, Maroc, Namibie, Nigéria et République-Unie de Tanzanie. Des questionnaires ont été reçus après la date limite des États suivants : Afrique du Sud, Égypte, Kenya, Madagascar, Sénégal, Soudan, Togo, Tunisie et Zambie. L'observatrice de l'Espagne et l'observateur des États-Unis d'Amérique ont également soumis des réponses.

4. La Secrétaire de la Réunion a fait une déclaration liminaire. Au cours des débats, des déclarations ont été faites par les États suivants : Soudan, Zambie, Ghana, Angola, Sénégal, Kenya, Gambie, Côte d'Ivoire, Afrique du Sud et Maurice. Les observateurs d'INTERPOL et de l'OMS ont aussi pris la parole.

* Disponible uniquement en anglais, arabe et français, qui sont les langues de travail de cet organe subsidiaire.

Merci de recycler

5. Les participantes et participants ont examiné les mesures prises par les gouvernements pour appliquer les recommandations adoptées à la vingt-septième Réunion.

6. De nombreux orateurs et oratrices ont indiqué que les efforts déployés par leurs gouvernements concernant le premier thème (*Mesures efficaces contre le blanchiment d'argent et les flux financiers illicites*) comprenaient notamment la création de cellules de renseignement financier et d'unités de recouvrement d'avoirs. Nombre d'orateurs et d'oratrices ont mis l'accent sur la coopération interinstitutions à l'échelle nationale et les autorités interinstitutions. Les avantages que présentaient des échanges réguliers entre les services de détection et de répression et les autorités de réglementation ont également été mis en avant.

7. Certains orateurs et oratrices ont décrit les efforts entrepris pour accroître les capacités nationales en matière d'enquête, y compris la création de services spécialisés en matière de cybercriminalité et de cryptomonnaie. Il a été mentionné qu'une assistance technique était nécessaire pour doter les autorités nationales, en particulier les laboratoires, des capacités nécessaires.

8. Le deuxième thème portait sur le *Renforcement de la coordination des plateformes de communication régionales destinées à faciliter la détection et la répression des infractions en matière de drogue en Afrique*. De nombreux orateurs et oratrices ont indiqué qu'ils utilisaient les différents mécanismes de coordination et de communication mis au point par l'ONUDC, l'OICS, INTERPOL, l'OMD et la CEDEAO et décrit les avantages que ceux-ci présentaient. Plusieurs orateurs et oratrices ont appelé l'attention sur les dispositions de droit national et international en matière d'entraide judiciaire.

9. Concernant le troisième thème (*Trafic de nouvelles substances psychoactives, comme le khat, les benzodiazépines et le tramadol, et mesures de détection et de répression pour y faire face*), de nombreux orateurs et oratrices ont estimé que les nouvelles substances psychoactives étaient un enjeu majeur de santé publique. Il a été indiqué que l'absence de structures de traitement demeurait un problème.

10. Plusieurs orateurs et oratrices ont fait savoir que les capacités des laboratoires avaient été renforcées. L'utilité du système de notification préalable aux exportations de l'OICS a également été soulignée. Les substances préoccupantes mentionnées étaient le khat, les méthamphétamines et les cannabinoïdes de synthèse. Il a été dit que certaines de ces substances étaient déjà placées sous contrôle en vertu de la législation nationale, ou le seraient prochainement.

11. S'agissant du quatrième thème (*Prise en compte des besoins particuliers des femmes et des filles dans le contexte du problème mondial de la drogue*), de nombreux orateurs et oratrices ont indiqué que leurs services de détection et de répression comprenaient aussi des femmes et que certains services avaient réussi à instaurer la parité des genres dans leurs pratiques de recrutement. Certains pays ont indiqué avoir adopté des règles spécifiques pour protéger les femmes en contact avec la police, notamment la présence obligatoire d'une femme officier de police aux interrogatoires ou la création d'une unité de police spécialisée pour les femmes et les enfants.

12. Certains orateurs et oratrices ont également signalé que des données ventilées par sexe sur l'usage de drogues avaient été recueillies. Des campagnes de sensibilisation à l'intention des femmes et des services de traitement spécialisés ont également été mentionnés. Certains orateurs et oratrices ont souligné que le fait d'être victime de la traite des personnes pouvait être une circonstance atténuante dans le cadre d'une procédure judiciaire.

13. De nombreux orateurs et oratrices ont indiqué qu'en raison du manque de ressources financières, aucun programme de développement alternatif ni de programme spécialement adapté aux femmes n'était actuellement mené.